



Pont du Gard (30)



Cité de Carcassonne (11)



Pont d'Espaane (65)

Le but de ce challenge est de promouvoir le tourisme à vélo en incitant les licenciés à participer aux manifestations FFvélo organisées dans les 13 départements de la région Occitanie.

REGLEMENT

- 1- Ce challenge est ouvert à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés FFvélo, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- 2- Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- 3- Pour valider ce challenge, le participant fera viser son carnet de route par tampon du club organisateur, d'un commerce local, ou produire une photo du vélo devant le panneau de la localité.
- 4- Tous types de manifestations FFvélo, sur route, VTT et Gravel, organisées en Occitanie, peuvent concourir au challenge :
Concentration et randonnée annuelle, brevet fédéral et audax, randonnée permanente, maxi-verte, cyclo montagnarde, voyage itinérant (1 maximum) et site BPF (3 sites maximum).
- 5- Les 13 manifestations devront avoir été réalisées dans au moins 8 départements.
- 6- Le carnet de route entièrement validé sera à retourner au Délégué Tourisme du CoReg, au plus tard, pour le 30 octobre suivant la réalisation de la dernière épreuve.
- 7- Un diplôme sera remis au lauréat à l'AG annuelle du CoReg.
 - Diplôme OR : challenge réalisé en 1 ou 2 ans
 - Diplôme ARGENT : challenge réalisé en 3 ans
 - Diplôme BRONZE : challenge réalisé en 4 ans
- 8- La participation à ce challenge est gratuite.
- 9- Inscription : occitanie-tourisme@ffvelo.fr

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME



Challenge d'Occitanie

Edition 2023

13 départements
13 manifestations



Contact : Maurice BATUT
2, rue Albert Schweitzer
66140 Canet-en-Roussillon

Email : occitanie-tourisme@ffveio.fr